



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°18-2020-12-004

PUBLIÉ LE 1 DÉCEMBRE 2020

Sommaire

PREFECTURE DU CHER

18-2020-12-01-001 - Arrêté n°2020-1500 portant composition d'un jury de PAE-FPS

SIGNE (2 pages)

Page 3

PREFECTURE DU CHER

18-2020-12-01-001

Arrêté n°2020-1500 portant composition d'un jury de PAE-FPS SIGNE

*ARRÊTÉ n° 2020-1500 portant composition du jury pour l'examen de certification à la
Pédagogie à l'Emploi de Formateur aux Premiers Secours (PAE-FPS)*

**ARRÊTÉ n° 2020-1500
portant composition du jury pour l'examen de certification à la Pédagogie à l'Emploi de
Formateur aux Premiers Secours (PAE-FPS)**

Le Préfet du Cher
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le décret n° 92-514 du 12 juin 1992 modifié relatif à la formation de moniteur des premiers secours ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;

Vu l'arrêté du 03 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur aux Premiers Secours » ;

Vu la décision d'agrément PAE-FPS – 1208 A 18 délivrée par le ministère de l'intérieur le 12 août 2019 au SDIS 18 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « Pédagogie Appliquée à l'emploi de Formateur aux Premiers Secours » ;

Vu l'arrêté n° 2019-1360 du 7 novembre 2019 portant habilitation du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Cher pour dispenser les formations aux premiers secours ;

Vu le décret du 5 février 2020 nommant M. Jean-Christophe BOUVIER Préfet du Cher ;

Vu le décret du 3 juillet 2020 nommant Mme Agnès BONJEAN Directrice de Cabinet ;

Vu la demande du représentant du SDIS 18 du 16 novembre 2020 ;

Sur proposition de Madame la Directrice de Cabinet,

ARRETE

Article 1^{er} : Le jury de validation de l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (FPS) se réunira le 14 décembre 2020, à partir de 17h00, au centre de secours principal des Danjons à Bourges.

Participeront à ce jury :

Président du Jury Monsieur Olivier BOUGRAT (SDIS 18)

Médecin Docteur Franck CARREY (SDIS18)

Instructeurs :

Monsieur David DUCELLIER (SDIS 18)

Monsieur Sébastien PINSON (SDIS 18)

Monsieur Rodolphe RANVIER (UDSP 18)

Article 2 : Madame la directrice de Cabinet et Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Cher sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet,
La Directrice de Cabinet,

SIGNÉ : Agnès BONJEAN